

Ecole Primaire Paul Verlaine
2, rue d'Alentours
78 570 Chanteloup-les-Vignes
083552m@ac-versailles.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 13 février 2023

Personnes présentes :

Délégué Départemental de l'Education Nationale : M. ONFRAY

Directrice : Mme BAUCHAIRE

Enseignants : Mme BEAU, Mme BOURCHOUK, Mme BOUSQUET, Mme DEAN, Mme DOBA, Mme du VIGNAUD, Mme GUEDJ, Mme GUILLOU, Mme HEGRON, Mme LAFONTANT, Mme LEBOEUF, M. LEMONNIER, Mme ORVOËN, Mme PETITJEAN, Mme RODIER, Mme TOBBO

Mairie : M. BADOCHÉ responsable éducation-enfance, M. GOURVENEC élu, Mme LEFRANC responsable périscolaire Verlaine

Parents : Mme AOURAGHE, M. GUIZANI, M. SETTOU

RASED : Mme KUNG, Mme LARIVIERE

Personnes excusées :

Mme BILLAU IEN, Mme PROUPIN RASED

Mme BELLEZ, Mme BOURDON, enseignantes

Mme ANTAR, Mme ATTACHE, Mme AZHARI, Mme BAHA, Mme CLOUET, Mme EL FATHAOUI,

Mme EL KHATABI, Mme EME, Mme KHARJA Mme LARABI, Mme SALIM, Mme SOK FORDANT, parents

Secrétaire de séance : Mme RODIER

Ouverture de la séance à 18h10 : 1mn de silence en mémoire de Mme LETORT, ancienne parent d'élève élue décédée la semaine dernière.

1. La prise en compte de la difficulté scolaire

A. Le RASED

Le RASED (Réseau d'Aide spécialisée des Elèves en Difficulté) est composé de 3 professionnels partagés avec d'autres écoles :

O La psychologue Education Nationale : Mme Vanina Proupin. Elle n'est pas thérapeute mais intervient dans le soutien ou l'aide à l'analyse des difficultés

Mme Proupin intervient à l'école au service de l'expertise de la difficulté dans le cadre :

- d'observations en classe
- d'équipes éducatives
- d'équipes de suivi de scolarisation pour les enfants inscrits à la MDPH
- d'entretiens de soutien psychologique auprès des enfants et de leur famille.

O L'enseignante spécialisée à dominante relationnelle (maître G) : Mme Corinne Küng

Mme Küng travaille avec les élèves de cycle 2. 16 prises en charge sur notre école.

En MS, l'enseignante intervient dans le cadre de la prévention. Elle aide les enfants à prendre leur place dans le groupe tout en laissant les autres prendre la leur.

Le travail effectué avec les élèves de GS jusqu'au CE2 consiste à modifier la relation que l'enfant construit face à l'école et aux apprentissages. Le travail auprès de ces enfants a pour objectif de leur faire acquérir les compétences pour devenir élèves, c'est à dire acteurs de leurs apprentissages.

O L'enseignante spécialisée à dominante pédagogique (maître E) : Mme Marie-Annick Larivière

Sa mission consiste à travailler avec l'équipe pédagogique afin d'aider les élèves en grande difficulté dans leurs apprentissages, et pour lesquels les dispositifs mis en place par les enseignants au sein de la classe et de l'école ne suffisent pas à les faire progresser. 23 prises en charge sur notre école.

Elle intervient de la GS au CM2 dans les domaines du lire/écrire/comprendre en français, dans la construction du nombre et de la résolution de problème en mathématiques et dans la mise en réflexion des élèves de façon générale.

Les modalités d'intervention sont définies avec l'équipe RASED et les enseignants en fonction des contextes. Elles peuvent se faire dans la classe ou en petits groupes.

Présence de Mme Larivière tous les mardis durant 45 minutes dans la classe de CM1/CM2 de Mme Déan pour un travail en Co-intervention sur l'écriture d'une histoire à partir d'un tableau :

A partir du tableau « Bélisaire demandant l'aumône » du peintre David, les élèves vont progressivement écrire l'histoire que leur inspire le tableau. Le travail se fait par groupe de 3 ou 4 élèves qui doivent trouver ensemble des idées et les écrire (la vie des personnages, leur métier, ce qu'ils ont pu vivre avant...). Un rapporteur par groupe doit lire ensuite les propositions de son groupe à toute la classe. Un vote à main levée permet de décider de l'idée à garder et à développer afin d'écrire une histoire commune que les élèves présenteront sous la forme d'un spectacle en fin d'année.

Déroulement :

-3séances de découverte et de lecture du tableau

-en alternance sur l'année, une séance de travail en groupe pour trouver des idées et les mettre par écrit, une séance de mise en commun et de vote.

Une fois l'histoire terminée, chaque élève devra mémoriser une partie de l'histoire pour la conter aux élèves de l'école et chaque élève partira en fin d'année avec son livre où chacun aura recopié et illustré son histoire.

Faute de temps, le RASED ne peut malheureusement pas prendre en charge toutes les demandes car il intervient dans plusieurs écoles.

B. Les APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Sur notre école elles sont proposées sur le temps de midi à raison de trois jours par semaine selon un calendrier soumis aux parents.

Mme AOURAGHE demande si ce dispositif est uniquement pour les élèves en difficulté

Réponse : non cela peut-être sur un projet comme par exemple en ce moment pour tous les moyens de l'école qui font des jeux de société.

C. L'accompagnement éducatif

La dotation horaire cette année est de 138h, nous en avons demandé 260.

L'objet de l'accompagnement pédagogique est un projet qui peut être décliné selon l'un des 3 parcours proposés au sein de notre académie : Parcours artistique et culturel / Parcours citoyenneté/ Parcours santé. Les enseignants se portent volontaires. Ils soumettent un projet à l'Inspectrice de l'EN. Les parents donnent leur accord pour que leur enfant en bénéficie. Ils ont lieu entre 16h30 et 18h, en petits groupes, à l'école, sont gratuits. C'est un dispositif Education Nationale. Il a commencé en seconde période.

Des groupes d'élèves de CP CE1 CE2 et CM1 bénéficient d'un atelier culturel par semaine autour des contes, après 30mn de récréation, et 30mn d'aide aux leçons.

Un atelier de jeux de société multinationaux a été proposé en 2nde période et sera reproposé en 4^{ème} période.

D. La lecture renforcée

La lecture renforcée est un dispositif de soutien et d'accompagnement aux enfants et à leur famille par une équipe pluridisciplinaire de réussite éducative, dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale mise en œuvre par la réussite éducative.

Deux fois par semaine le lundi et le mardi de 16h30 à 18h00 des petits groupes d'enfants du CE2 au CM2 petits ou moyens lecteurs sont encadrés par deux enseignantes. Les ateliers porteront sur de la lecture fluence ainsi que sur de la compréhension de texte.

E. PPS Projet Personnalisé de Scolarisation

Certains élèves présentant des troubles de santé, en fonction des caractéristiques de leur pathologie, peuvent être considérés handicapés et prétendre au droit à la compensation dès lors que la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) s'est prononcée sur la situation de handicap. Un des volets du Plan Personnalisé de Compensation du handicap, dans le cas des jeunes en âge scolaire, concerne l'aménagement de la scolarité : il s'agit du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Ce projet est élaboré par la MDPH du lieu de vie de l'enfant. Il fait suite à une évaluation des besoins de l'élève en situation scolaire par l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH. De manière générale, le Projet Personnalisé de Scolarisation permet de mettre en place, au titre de la compensation, différents aménagements et adaptations pédagogiques en réponse aux besoins des élèves. Ces besoins sont identifiés par l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH sur la base d'un document normalisé, le GEVA-Sco 1^{ère} demande qui, si nécessaire, propose l'établissement d'un PPS. Puis la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), au vu des propositions de l'équipe pluridisciplinaire concernant les réponses à apporter aux besoins, prend les décisions par rapport à :

- L'orientation (maintien ou non en maternelle, type de scolarisation : scolarité en Unité Localisée d'Inclusion scolaire (Ulis), en UE, à temps plein ou en scolarité à temps partagé...)
- L'attribution de matériel pédagogique adapté
- L'attribution d'une aide humaine individuelle ou mutualisée et au nombre d'heures d'aide humaine attribuées.

Actuellement 14 élèves bénéficient d'un PPS sur l'école, parmi eux 11 sont accompagnés par 5 AESH pendant 6 à 15h. Par manque de personnel tous les besoins ne sont pas couverts.

F. PPRE Programme Personnalisé de Réussite Educative

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité. Il peut être mis en place également pour l'élève qui risque de ne pas maîtriser le niveau suffisant du socle commun de connaissances et de compétences.

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées qui est mis en place quand l'équipe éducative détecte chez un enfant des difficultés qui risquent de le gêner dans sa scolarité.

C'est donc un contrat entre l'école, les parents et l'enfant, qui prévoit :

- des actions ciblant des connaissances et des compétences précises,
- le mode d'évaluation des progrès de l'élève.

Actuellement 36 élèves en bénéficient sur l'école (pour 180 élèves en élémentaire soit 20%, un sur 5).

2. Les projets

A. Projet échec

Les CE2 ont bénéficié d'un cycle de découverte des échecs avec un intervenant d'Echecs et Mathurin du 13/9 au 22/11 qui a été financé sur le budget de l'école.

Nous souhaitons étendre le dispositif aux CP et aux CM1-CM2 en demandant les financements à la cité éducative mais nous avons reçu une réponse partiellement positive du jury :

Le jury a étudié attentivement votre proposition qui porte sur les thématiques liées au vivre ensemble, à la réussite et l'engagement et à l'accès aux loisirs, à la culture.

Le projet est construit en partenariat entre plusieurs établissements scolaires dont l'école Verlaine, l'école Ronsard, le Collège Magellan, les services périscolaires de la Ville et l'association FRAEC. Il correspond aux critères Cité Educative d'autant qu'une place est faite aux parents.

Nous avons noté l'intervention d'un prestataire « Echecs et Mathurin », prêt à accompagner les séances d'initiation et perfectionnement. Le jury salue la menée d'ateliers sur les temps scolaires et périscolaires et l'organisation de tournois inter-écoles et avec les parents.

Cependant au vu du coût de la prestation et du budget alloué, le jury a décidé de valider votre projet sur les enfants des niveaux de classe CM1-CM2 en accordant le montant de 1 638€ TTC.

La liaison CM2 - 6^{ème} est apparue comme essentielle.

Les classes de CM1-CM2 bénéficieront d'intervention sur les échecs en mai-juin le mardi.

Achat de 10 tapis avec l'argent de la coopérative scolaire élémentaire pour 67,54€.

Notre école a été retenue pour bénéficier du programme class'échecs qui permet aux enseignants de se former avec magistère et nous a attribué un kit comprenant 10 échiquiers et 1 échiquier mural.

Les enseignants de cycle 2 ont eu des formations pédagogiques sur échecs et jeux intelligents.

Mme BOUSQUET déplore que l'action ne soit pas poursuivie cette année pour les CP car fort investissement des enfants dans un projet valorisé par les parents et qui a porté ses fruits en résolution de problèmes.

Débat autour des budgets qui ont été réduits en cours d'année. Les représentants de la Mairie évoquent leur peu de visibilité sur les dépenses énergétiques, il n'est pas impossible que les budgets soient à nouveau réduits en cours d'exercice.

B. Basket école

Projet mis en œuvre dans le cadre de l'OBE (l'opération basket à l'école Convention signée par la FFBB en 2019 valable 6 ans) en partenariat avec le club ACMB

Les séances avec les entraîneurs du club auront lieu au gymnase David Douillet afin de bénéficier de leur matériel. Les élèves sont répartis en plusieurs groupes ; enseignant et intervenants, chacun en charge d'un groupe, poursuivent l'objectif défini par le projet.

3 séances seront menées en co-intervention pour chaque classe du CE2 au CM1-CM2. Les 3 classes dédoublées de CE1 seront scindées en 2.

2 séances seront menées en co-intervention pour les classes de GS et CP. Les 3 classes dédoublées de CP seront scindées en 2.

Chaque séance durera 50 mn entre le 11 mai et le 23 juin jeudi après-midi et vendredi après-midi.

Un temps fort est proposé par le club à l'occasion d'un match de l'équipe en pré-national le 13 mai à 20h contre Paris basket.

C. Projets de cycle / de classe

- En maternelle : Pour finaliser notre projet sur les constructions et l'architecture, nous avons envisagé d'emmener les élèves à la Cité des sciences et de l'industrie ou d'aller à la cité de l'architecture et de faire une promenade en bateau mouche afin de voir les bâtiments parisiens. Suite aux réductions successives de budget pour l'école maternelle (-15% l'an passé, -20% cette année) et l'augmentation significative des budgets de bus, il est inenvisageable de prévoir une sortie avec bus. Nous ne pourrions pas emmener les élèves à Paris. L'axe culturel de

notre projet d'école nous paraît bien difficile à mettre en œuvre si nous ne pouvons pas avoir de bus pour sortir avec les élèves.

Vu la grille tarifaire des cars qui a été communiqué, il y aurait pour 2000€ de bus, les maternelles ne sont pas en capacité de prendre les transports en commun.

Aussi, les absences des ATSEM les jeudi 19 janvier (absence maladie - problème de transport) et mardis de janvier et février nous obligent à réorganiser le décloisonnement "Constructions" prévu le mardi 7 février.

Suite à l'absence des ATSEM le jeudi 19 janvier, nous avons été en difficulté pour assurer la sécurité des élèves notamment sur le temps de repos des élèves de petite section. Suite à notre appel à la mairie à 10h pour avertir de cette situation et à la réponse négative de pouvoir dégager du personnel sur notre école, nous avons fait appel à Mme Billau, inspectrice de l'éducation nationale, qui a contacté la mairie. Elle a obtenu la présence d'un animateur de 14h à 15h. Au-delà de l'aspect concernant la sécurité des élèves, l'absence des ATSEM est préjudiciable aux apprentissages des élèves : moins d'ateliers dirigés par un adulte peuvent être mis en place.

Réponse de la Mairie : il n'y avait pas de personnel disponible ce jour. Le jour de la grève des élus ont même assuré le service de cantine. Les écoles ont été prévenues du fonctionnement mis en place la veille.

Pour tous les CP

Projet 'Alice au pays des merveilles :

- découverte du conte de Lewis Carol par Disney
- lectures offertes de plusieurs versions du conte
- participation à 5 ateliers théâtre dans le cadre du projet "Montansier" porté par la cité éducative
- 3 pièces de théâtre à Versailles, au théâtre Montansier

Pour les CPA et CPC

Projet autour de l'écologie :

- lecture offertes sur la thématique
 - sensibilisation à la préservation des mers et océans de notre planète avec la projection interactive "Périls en mer" par la Cicadelle
 - sensibilisation au recyclage : poursuite du tri sélectif, visite du Relais Val de Seine
 - sensibilisation à la préservation de la biodiversité : jardinage, élevage, fabrication d'objets
- Les CPb et les CE1 travaillent autour du thème " voyage autour du monde ".

En 1ère période nous étions en Europe. Nous avons travaillé plus précisément sur Paris et sur Londres dans différentes matières : textes de lecture, histoire de l'art (étude des monuments) et productions artistiques sur la tour Eiffel (technique découpage, coloriage, encre)

En 2nde période nous étions en Amérique. De la même manière nous avons travaillé sur des textes, et réalisé des productions autour de la statue de la liberté (technique découpage et peinture) et nous avons travaillé sur l'artiste Keith Haring.

Cette période nous sommes en Asie. Nous étudions des textes autour de la Chine, l'Inde et la Russie et le Japon, nous étudions les différents styles de vie en fonction des climats (visionnage "sur les chemins de l'école ") et nous réalisons des productions autour des cerisiers japonais en utilisant la technique du pointillisme et d'autres à venir car la période n'est pas finie.

Après les vacances nous serons en Afrique

Nous voulions faire des sorties en lien avec notre projet : Biotropica et/ou France miniature.

Pour les sorties en train : les billets peuvent-ils être pris sur notre budget ?

Réponse : non mais un achat de billets est envisageable par le personnel de la Mairie. Un bon de commande est à faire.

- En amont du salon Palette qui aura lieu du 29 mars au 2 avril 2023 à Chanteloup (thème : l'environnement), le service culturel de la ville finance 2 artistes pour intervenir auprès des classes de CE1, 1 classe par école.

Il s'agit de Marielle Lévy et de Sandrine Dufossé, toutes deux art-thérapeutes. Leur approche de l'art permet de travailler sur la confiance, l'estime et le développement de soi. Elles proposent aux enfants de réaliser des œuvres avec de la terre et sur des thématiques à définir pour chaque classe.

Organisation : chaque classe sera scindée en 2 groupes (1 pris en charge le matin par 1 intervenante pendant que l'autre groupe reste avec l'enseignant(e), puis inversion l'après-midi, donc 3 heures par groupe).

Elles sont intervenues jeudi 26/01/23 8h30/11h30 et 13h30/16h30 auprès de la classe de CE1C de Mme Orvoën.

- CE2

Permis piéton :

Le jeudi 9 février, des membres de la police municipale sont intervenus auprès des élèves de CE2 afin de les sensibiliser aux dangers de la route. Ce permis piéton s'est articulé en deux temps d'apprentissage, théorique le matin et pratique l'après-midi. Un diplôme leur a été remis en fin de journée.

Sortie au quai Branly :

Le vendredi 10 mars, les élèves de CE2 effectueront une sortie au musée du quai Branly Jacques Chirac à Paris. Cette sortie est organisée en lien avec le projet « Tour du monde » du cycle 2. Les élèves auront le droit à un atelier sur le thème de l'Afrique le matin, et une visite contée autour du continent asiatique l'après-midi. Pour effectuer cette sortie, nous avons privilégié les transports en commun pour des questions de budget. Nous prendrons donc le train depuis Chanteloup, puis le métro dans Paris. Même chose au retour.

Cirque :

Du 14 février au 26 mai les CE2 débiteront un projet cirque au chapiteau de Chanteloup- les-Vignes. Les séances dureront entre 1h et 1h30.

L'objectif était d'engager les élèves dans un projet commun et fédérateur par le biais des arts du cirque dans un espace culturel proche de leur environnement.

Avec Mme THOMASI Neusa et M. Julio DO NASCIMENTO, intervenants dans les arts du cirque, les élèves travailleront plus spécifiquement l'équilibre, notre thème étant la terre (d'autres écoles de la Ville travaillant d'autres éléments).

Nous allons également lier ce projet avec le développement durable que nous travaillerons plus spécifiquement en arts plastiques.

Aussi, ce projet a pour but de rendre les parents pleinement acteurs de cette découverte des arts du cirque. Ainsi, à chaque séance, des parents volontaires nous accompagneront au chapiteau et participeront aux ateliers.

L'aboutissement de ce projet, sera la représentation des élèves devant des spectateurs à la fin de la séquence, le 8 juin.

- CM1-CM2

Chorale :

Les 3 classes de CM1/CM2 arrivent à la fin du projet chorale mené par le professeur de musique du collège Magellan, Mr Barbosa.

Un concert est prévu le **jeudi 16 février**. La mise en place de cette restitution finale s'est avérée compliquée : problème de jauge, réponse très tardive de la mairie... pour la salle Laura Flessel finalement.

Ateliers de la Résidence d'artiste du collège Magellan :

-Les 3 classes de CM1/ CM2 ont bénéficié de l'intervention de Koto Brawa, artiste percussionniste (6h pour 2 des classes, 4h pour la 3^{ème} classe).

Lors de sa 1^{ère} intervention, Koto Brawa s'est d'abord présenté. Né au Burkina Faso, il a toujours aimé la musique, rêvé d'en jouer. N'ayant pas la possibilité de s'acheter des instruments, il a dû faire preuve d'ingéniosité pour les créer lui-même en n'utilisant que des objets de récupération. C'est ce qu'il est venu partager avec nos élèves. C'est ainsi qu'avec des pots en verre, du riz, des ballons de baudruche, des boîtes de conserve, du bois de noisetier ou encore des câbles de frein de vélo, que nos instruments sont nés !

Après cette phase de fabrication, les élèves ont alors pu jouer de leurs instruments. L'objectif final est de créer l'accompagnement musical d'une chanson dont les paroles ont été écrites par des classes du collège Magellan.

-Mme Déan bénéficiera également de 5h d'intervention de l'artiste poète, slameur, Edgar Sekloka. Il s'agira d'un travail d'écriture des paroles d'une chanson et de travailler sur sa mise en voix

Permis vélo pour les CM2 :

Avec l'appui de la police municipale et des animateurs de Chanteloup, les élèves de CM2 passeront le permis cycliste. Le permis sera remis à l'issue de 2 tests (l'un théorique le matin du mardi 14 mars) et l'autre pratique (l'après-midi, pour une moitié des CM2 le 14 mars et le 21 pour l'autre moitié). Pour obtenir le test théorique les élèves devront connaître les équipements de sécurité de la bicyclette et du cycliste, les principales règles de circulation et les principaux dangers à bicyclette et la signification des panneaux.

Présence de Mme Larivière tous les mardis durant 45 minutes dans la classe de CM1/CM2 de Mme Déan pour un travail en Co-intervention sur l'écriture d'une histoire à partir d'un tableau :

A partir du tableau « Bélisaire demandant l'aumône » du peintre David, les élèves vont progressivement écrire l'histoire que leur inspire le tableau. Le travail se fait par groupe de 3 ou 4 élèves qui doivent trouver ensemble des idées et les écrire (la vie des personnages, leur métier, ce qu'ils ont pu vivre avant....). Un rapporteur par groupe doit lire ensuite les propositions de son groupe à toute la classe. Un vote à main levée permet de décider de l'idée à garder et à développer afin d'écrire une histoire commune que les élèves présenteront sous la forme d'un spectacle en fin d'année.

Déroulement :

-3séances de découverte et de lecture du tableau

-en alternance sur l'année, une séance de travail en groupe pour trouver des idées et les mettre par écrit, une séance de mise en commun et de vote.

Une fois l'histoire terminée, chaque élève devra mémoriser une partie de l'histoire pour la conter aux élèves de l'école et chaque élève partira en fin d'année avec son livre où chacun aura recopié et illustré son histoire.

3. Les évaluations

A. GS : Pour une entrée sécurisée au CP

Pour une entrée sécurisée en CP est un bilan intermédiaire des acquis scolaires et d'identification des besoins des élèves de Grande Section en décembre. Les épreuves du protocole ont été conçues par le pôle ressources École Maternelle de l'académie. Elles ont été passées individuellement lors des APC ou par la directrice pendant les mois de novembre-décembre ou lors des APC avec les enseignantes de PS.

Les réussites qui serviront de point d'appui pour les apprentissages sont :

- Le comptage syllabique réussi à 91%
- Comparer des quantités le 1^{er} exercice : réussi à 88%:
- La compréhension de consignes réussi à 88%

Les items les plus échoués sont :

- Comparer des quantités les 3 exercices exercice : réussi à 6%:

- L'écriture de mot en cursive réussi à 24%
- Réaliser une collection : 48% de réussite

« Comparer des quantités » est dans les 2 catégories car la première notation prend en compte un exercice, l'autre échoué n'est réussi que si les 3 exercices sont réussis.

A noter également que les résultats sont globalement moins réussis que l'an dernier car 4 élèves de GS ont des difficultés d'apprentissage durables et ont un PPS.

En fonction de leurs résultats, certains élèves sont orientés vers une visite avec le médecin scolaire.

B. Evaluations compréhension en CM2

Ces évaluations ont été élaborées dans une démarche différente des évaluations diagnostiques existantes et ont été conçues comme un outil didactique. Elles ont pour finalité de connaître, reconnaître, évaluer et prendre en compte les compétences et les processus mis en œuvre par les élèves au cours de la lecture. Elles prennent appui sur les recherches actuelles dans le domaine de la compréhension, et doivent permettre de déterminer des causes de difficultés.

Les textes sont variés et exigeants. Ils posent différentes problématiques, avec du vocabulaire varié. Ces textes vont devenir leur quotidien dans la suite de leur scolarité. A travers le choix de ces textes, on n'est pas seulement en français mais bien dans la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines.

Épreuve en 4 parties : un texte narratif lu aux élèves, un texte narratif qu'ils doivent lire, un document "composite" (extrait de manuel de sciences avec différents types de documents : graphique, texte ... Pas seulement textuel pour celui-ci) et un texte documentaire.

Pour notre école, en janvier, face aux 4 types de texte, c'est le texte littéraire entendu qui a reçu le plus de bonnes réponses, le texte composite le moins (ce qui est le cas partout et ce qui s'explique assez facilement : élèves moins familiarisés à travailler la compréhension sur ce genre de document ; beaucoup d'informations disséminées à travers plusieurs documents ; le lien est à créer par eux-mêmes entre les documents entre eux et entre documents et questions De plus, dans le cadre de cette évaluation, le document choisi est particulièrement complexe)

Par type de compétences :

- ✓ Les plus réussies sont les compétences inférentielles de liaison ainsi que l'élaboration des représentations mentales
- ✓ Les moins réussies sont les compétences lexicales ainsi que la connaissance des textes

Les résultats ont été renvoyés anonymes (puisque'il ne s'agit pas d'établir des pourcentages de réussite ou d'échec et que cela n'a aucune valeur sommative). A la suite, nous recevons une grille d'analyse.

De ces observations découlent des scénarios pédagogiques pour mettre en place un enseignement de la compréhension. Des scénarios pour les enseignants leur permettant de :

- ↳ Conduire un enseignement explicite
- ↳ Rendre visibles les procédures de compréhension
- ↳ Varier les démarches
- ↳ Prendre en compte le cheminement cognitif des élèves
- ↳ Développer des « gestes professionnels » ajustés

Suite en classe : Un travail de compréhension qui sera régulièrement mené sur les textes documentaires ainsi qu'un travail spécifique qui a déjà été mené l'année dernière sur la prise de conscience par les élèves des procédures qu'ils doivent mettre en place pour lire un texte composite.

C. Evaluations de mi-parcours de CP

La période de passation des évaluations Point d'étape mi-CP dans les écoles est prévue du lundi 16 janvier au vendredi 27 janvier 2023.

Ces évaluations constituent un élément essentiel pour apprécier l'évolution des acquis des élèves en mathématiques et en français. Elles permettront aux professeurs de situer leurs élèves, de mieux connaître leur progression depuis le mois de septembre, et d'identifier les domaines les plus fragiles. Au niveau agrégé, ces données permettront également d'analyser les écarts éventuels entre les élèves scolarisés en réseau d'éducation prioritaire et ceux scolarisés hors réseaux d'éducation prioritaire

4. Sécurité

A. Exercice

PPMS alerte intrusion

Le 24 novembre 2022, à 11h, le signal sonore et le message d'intrusion ont été émis par l'intermédiaire du micro de l'école dans le bureau de direction.

Les élèves se sont cachés dans leur classe en silence, lumières éteintes, volets automatiques baissés, porte de classe bloquée par un meuble roulant ou fermée à clé.

La directrice et l'enseignante d'UPE2A ont fait le tour des classes pour vérifier que les portes étaient fermées.

Le signal de fin d'exercice a été donné à 11h11 par le micro de l'école.

Axe d'amélioration :

. Redimensionnement des haut-parleurs : après examen, il n'y a pas de haut-parleur en élémentaire

Incendie

Au signal sonore, les élèves sortent calmement de l'école pour la cour ou la placette attenante.

Evacuation des locaux réalisée le 6/02/23 dans le calme en 3mn

L'alarme est peu audible en maternelle dans les classes 2 -3-4 (PMS- PGS – MGS) : le rajout d'une sirène dans les toilettes de PS est possible

Les portes de sécurité se sont bien fermées lors du déclenchement de l'alarme.

B. Dépistages

- Infirmier de la PMI auprès de tous les enfants de MS et certains PS

Le service départemental de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental des Yvelines met en œuvre des actions de prévention médico-sociale inscrites dans le code de santé publique en faveur des enfants de moins de 6 ans. Des bilans de santé pour les enfants scolarisés en moyenne section sont donc organisés au sein de l'école.

Ces examens préventifs ont pour objectif d'assurer la surveillance de la croissance staturale-pondérale, du développement physique, psychomoteur et affectif de l'enfant ainsi que le dépistage précoce des anomalies ou déficiences.

- Dentaire de la CPAM auprès des élèves de CP

Dans le cadre de la campagne de prévention M'TDents, un examen bucco-dentaire a été réalisé par un dentiste sur autorisation des parents.

Nombre d'enfants ayant un état dentaire satisfaisant	53,66	%
Nombre d'enfants ayant besoin de soins curatifs (caries, détartrage)	34,29	%
Nombre d'enfants ayant besoin de soins préventifs (scelléments de sillons afin d'éviter l'apparition de caries)	34,29	%
Nombre d'enfants ayant une hygiène bucco-dentaire satisfaisante	57,14	%

5. Mairie

A. Demandes de travaux

Déjà présentés en conseil d'école :

- Barrière de séparation des 2 niveaux de cour en élémentaire → prévu pour cet été

- Réparation des rondins de la cour à côté de l'entrée de l'élémentaire → prévu pour cet été
- Réparation volets roulants électriques CM2 et bibliothèque → devis en cours
- Pose de grilles sur les radiateurs des classes 2 et 3
- Pose de tableaux en ardoise dans la cour de récréation sur les plaquages abîmés → devis pour plaques
- Installation de stores mobiles sur les skydômes des classes 2 et 4
- Réparer le lino de l'entrée élémentaire autour du tapis
- Redimensionnement des haut-parleurs → rajout de haut-parleurs ?
- Groom de la porte d'entrée de maternelle
- Réparation étanchéité de toit de la cabane à vélo + à nouveau fermeture

Faits :

- Pose d'écrans à enrouleur dans 3 classes de maternelle
- Réparer machine à linge et étendoir PSa
- Apporter un tableau et le fixer en CM1-CM2a à la place du tableau sur pieds
- Traitement de l'infiltration sur le mur du couloir face aux bureaux
- Installation de détecteurs de CO2 dans les classes de maternelle et dans 2 classes d'élémentaire

Nouveaux :

- Volet électrique en MS classe 3
- Enlèvement du volet électrique en CM2
- Pose d'étagères dans le placard des toilettes de maternelle
- Déplacement d'armoires

B. Réponses du précédent conseil d'école

- Le nombre de place du mini-bus de la Ville est 9 dont le chauffeur qui ne peut statutairement pas être un enseignant.
- Grisel a remporté l'appel d'offre pour les sorties scolaires en car, nous attendons la communication de prix indicatifs
- Quelles sont les modalités pour que les billets de transport en commun soient pris en charge sur notre budget
- Les ordinateurs pour les VPI devraient être livrés à la rentrée de février. Ils sont arrivés mais doivent être configurés. *Il reste aussi à finaliser la convention avec l'Inspection*
- Un agent a été posté pour sécuriser le passage piéton avec la rue des marottes.
M. SETTOU dit qu'il n'est pas placé au bon endroit. Il faut sécuriser l'intersection Paul Gauguin / rue des marottes

C. Le périscolaire

1. Projets à venir

* **Accueil du matin** : réveil en douceur avec différentes activités proposées au choix et selon l'envie des enfants (dessin, jeux de société, jeux de construction, activités manuelles...)

* **Midi** :

➤ Maternel MS/GS : chant, danse, jeux de groupe et relais

➤ Elémentaire :

- Préparation du grand projet de fin d'année « Verlaine a d'incroyables talents » avec une finalité prévue le 26 mai à la salle des fêtes. Sur différents temps les animateurs vont faire répéter les enfants intéressés et les aider pour la mise en scène. Un mot sera transmis à tous les parents de l'école pour les informer de la date et de l'heure
- Projet autour du jeu pour les CP/CE1 afin de leur faire découvrir de nouveaux jeux de société mais aussi des jeux collectifs. Un tournoi de jeux de société entre enfants est prévu en juin sur 1 semaine.
- Initiation à différents jeux sportifs tel que le badminton, l'ultimate, flag rugby...

* **Soir** :

➤ Maternel :

- Chant et danse pour essayer d'intégrer le projet « Verlaine à d'incroyables talents »
- Activités manuelles en fonction de la période (décoration de dessins sur le thème des lapins et œufs de Pâques, fresques...)
- Chaque vendredi un atelier détente est mis en place avec tous les enfants

➤ Elémentaire :

Lundi et jeudi soir de 17h à 18h accompagnement aux devoirs

Activités manuelles : fresques, préparation des décors pour le spectacle, origami, création de bracelets...

Jeux de société ou jeux sportifs et collectifs

2. Projets communs sur tous les accueils périscolaires de la ville

- Permis vélo : se déroulera les 14 et 21 mars. 1 animateur périscolaire de l'école (Youness) sera en charge de faire passer le test théorique à tous les élèves de CM2 le matin et les accompagnera avec l'enseignant l'après-midi pour la partie pratique à Laura Flessel

- Sensibilisation au tri des déchets sur le temps de repas

Question des parents sur les menus de la cantine : actuellement soit il n'y a pas d'entrée soit pas de fromage. Certains enfants mangent très peu s'ils n'aiment pas un plat. La qualité des produits a baissé avec plus de conserves.

Réponse : en apparence il y a un élément en moins par la composition de menus à 4 composantes mais l'équilibre alimentaire est respecté. Il y a moins de gâchis. Les menus vont être proposés en tenant compte des propositions délaissées afin de ne pas cumuler sur un repas 2 plats boudés.


Proposition de mettre en place des commissions menu avec les parents.

Fin du conseil d'école : 20h10

La secrétaire de séance,



La présidente du conseil d'école, Mme BAUCHAIRE



Prochain conseil d'école : mardi 20 juin 2023 à 18h30 à la salle des fêtes